



ASSURANCE

CYBER PROTECTION

PROTÉGEZ VOTRE ORGANISATION CONTRE LES ÉVÉNEMENTS *cyber*

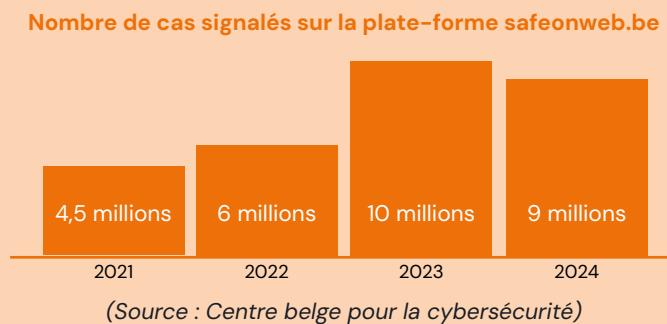


ETHIAS

NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS

ETHIAS CYBER PROTECTION

L'actualité le montre régulièrement : la probabilité pour une organisation d'être victime d'une cyberattaque ou d'un virus est l'un des risques opérationnels majeurs du 21^e siècle sur le plan informatique. Le nombre de signalements de tentatives de phishing – fraude en ligne au moyen de faux courriels, sites ou messages – continue sa progression en Belgique.



LORS D'UN ÉVÈNEMENT CYBER DE CE TYPE, VOTRE ORGANISATION POURRAIT ÊTRE CONFRONTEE À :

- des frais de reconstitution et de restauration de données, de personnel supplémentaire, de remise en état du système informatique, de location.
- des frais de défense, de monitoring et de surveillance, de sanctions pécuniaires prononcées par une autorité administrative en lien avec une violation de la législation sur la protection des données à caractère personnel.
- des frais liés à **la Protection de la réputation et à la Protection juridique**.

Tous ces coûts peuvent vite devenir exorbitants... sans oublier **la responsabilité civile** qui pourrait incomber à votre organisation du fait de cet évènement cyber.

Pour répondre à cette problématique, Ethias a développé **Ethias Cyber Protection**.

Avec Ethias Cyber Protection, vous offrez à votre organisation **une solution complète** qui la protège en cas d'événement cyber (à savoir un malware, une cyberattaque, une erreur humaine, une défaillance du système, un déni de service ou une utilisation non-autorisée du système informatique).

ASSISTANCE EN CAS DE CYBERATTAQUE

En souscrivant à Ethias Cyber Protection, vous bénéficiez automatiquement d'une **assistance 24/7** en cas de cyberattaque. Ce service vous est offert en collaboration avec Crawford & Company, le plus grand fournisseur indépendant de solutions et de gestion de sinistres au monde.

VOS AVANTAGES :

- Une réponse dans les premières **48 heures** ;
- Vous êtes mis en relation immédiatement avec des gestionnaires d'incident accrédités et avec des experts informatiques et, le cas échéant, des avocats spécialisés.

Exemples d'interventions : analyse des logiciels malveillants, accompagnement en cas de demande de rançon, recherche de fuites d'informations...

PLAFONDS D'INTERVENTION ET FRANCHISES

Votre organisation a le choix entre :

Deux plafonds principaux d'intervention*

- 250 000 €
- 500 000 €

*par sinistre et par an pour l'ensemble des garanties.

Un des trois montants de franchise** suivants, indépendamment du plafond d'intervention

- 2 500 €
- 5 000 €
- 10 000 €

** par sinistre.

Exemple : un plafond d'intervention de 250 000 € et une franchise de 2 500 €.

ETHIAS CYBER PROTECTION ORGANISE LA PROTECTION DE VOTRE ORGANISATION AUTOUR DE 3 GRANDS axes

LES DOMMAGES PROPRES

Le serveur informatique qui gère les différents services d'une commune a été victime d'un virus particulièrement agressif. Conséquence : l'administration communale est à l'arrêt et ne peut plus délivrer aucun document à la population.

- Ethias Cyber Protection intervient dans les frais d'identification de la cyberattaque et les frais de remise en état du système informatique.

Nous n'assurons pas (entre autres) :

- Les frais de correction des anomalies ou des défauts dans les systèmes, les logiciels ou le matériel informatique ;
- Les frais de modification ou d'amélioration des systèmes informatiques.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE (R.C.) ET LA PROTECTION JURIDIQUE

Après avoir été infecté par un ransomware, un organisme d'Etat a vu sa responsabilité mise en cause par des tiers suite à la perte de données confidentielles leur appartenant. La raison ? Une faille de la sécurité de son réseau informatique.

- Ethias Cyber Protection intervient pour les atteintes aux données à caractère personnel et prend en charge les conséquences dommageables de la responsabilité civile liée à la sécurité des réseaux.

Nous n'assurons pas (entre autres) :

- Les responsabilités assumées contractuellement par le preneur d'assurance dans la mesure où ces responsabilités excèdent celles résultant du droit commun en la matière ;
- Les frais de réfection des prestations qui incombent au preneur d'assurance.

LA PROTECTION DE LA RÉPUTATION

Victime d'une tentative de phishing, un établissement scolaire renommé subit une atteinte à sa réputation. Il doit communiquer rapidement afin de rétablir son image auprès du public.

- Ethias Cyber Protection intervient dans la prise en charge des honoraires et des frais du conseiller en mesures d'urgence et de gestion de crise en vue de limiter les dommages résultant d'une atteinte à la réputation.

Nous n'assurons pas (entre autres) :

- Les atteintes à la réputation qui ne résultent pas d'un sinistre couvert en « dommages propres » ou en « responsabilité civile ».

PROTÉGEZ VOTRE ORGANISATION CONTRE LES ÉVÉNEMENTS *cyber*

TOUTES LES COUVERTURES EN UN CLIN D'OEIL

01 Les Frais de reconstitution de données informatiques

02 La Responsabilité civile

03 La Protection de la réputation

04 La Protection juridique



Pour obtenir une offre de contrat, remplissez
le formulaire d'analyse de risque sur
www.ethias.be/cyberprotection-fr :

PLUS D'INFOS ? DEMANDER UNE OFFRE ?

Pour obtenir la fiche info ainsi que nos conditions générales gratuitement



04 249 93 54



secteurpublic@ethias.be



[www.ethias.be/
cyberprotection-fr](http://www.ethias.be/cyberprotection-fr)

L'assurance Ethias Cyber Protection est une assurance multirisques soumise au droit belge. Il s'agit d'un contrat annuel reconduit tacitement chaque année sauf en cas de renoncement envoyé au moins 2 mois avant la date d'échéance du contrat. Toute décision de souscrire à l'assurance Cyber Protection doit être fondée sur un examen des conditions générales et de la fiche d'information. Vous n'êtes pas satisfait(e) ? Vous pouvez envoyer un courrier à Ethias, voie Gisèle Halimi 10 4000 Liège, ou un e-mail à gestion-desplaintes@ethias.be. Si aucun accord n'est trouvé, vous pouvez adresser une plainte à l'Ombudsman des Assurances (www.ombudsman-insurance.be), Square de Meeûs 35 1000 Bruxelles – Fax 02 547 59 75.

Ethias SA, n° d'agrément 196, voie Gisèle Halimi 10 4000 Liège, est une compagnie d'assurance agréée en Belgique et soumise au droit belge. www.ethias.be • info@ethias.be • RPM Liège • TVA BE 0404.484.654 • IBAN : BE72 0910 0078 4416 • BIC : GKCCBEBB. Document publicitaire. Ne constitue pas un engagement contractuel. E.R. : Vincent Pécasse. 10/2025